

l'Arctique. Pour les Canadiens vivant dans cette région, la nécessité d'une politique et d'une action efficaces en matière de protection de l'environnement s'impose, car leur santé, leurs moyens d'existence et leur survie culturelle restent intégralement liés à l'environnement. De plus, l'Arctique étant un patrimoine naturel, il revêt une importance vitale pour l'environnement mondial, de sorte que sa protection nécessite absolument la coopération de tous les pays. La nature à la fois délicate et interdépendante de l'écologie arctique signifie que les activités entreprises par de nombreuses instances sont d'une importance critique pour soutenir l'intégrité du Nord.

Le Canada a longtemps cherché à protéger l'environnement arctique contre la pollution provenant du pays et de l'étranger en adoptant des lois appropriées. Désormais conscient de la nature plus vaste du problème, il attache aujourd'hui plus d'importance à ce que des efforts de protection concertés soient déployés à l'échelle mondiale et régionale. Le résultat de plus important de ces démarches est le « processus de Rovaniemi », au cours duquel le Canada et ses voisins de l'Arctique ont produit la Stratégie de protection de l'environnement arctique (SPEA), aujourd'hui un programme central du Conseil de l'Arctique. Tenir les engagements pris avec la SPEA et les mettre à profit sont au coeur de la politique étrangère canadienne en matière de protection de l'environnement arctique, qui comporte les grands objectifs suivants.

Détection rapide des menaces pesant sur l'environnement arctique canadien

Le Canada a lancé le Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord, grâce auquel il s'est constitué la plus grande banque au monde de données sur les contaminants de l'Arctique. À l'échelle internationale, il a joué un rôle de premier plan dans le Programme de contrôle et d'évaluation de l'Arctique (PCEA), qui permet de mesurer les polluants et d'évaluer leurs effets sur l'environnement de l'Arctique et sur la santé des habitants. Le Canada a également joué un rôle prépondérant dans l'élaboration des normes d'évaluation de l'impact des polluants sur l'environnement de l'Arctique, notamment dans les *Lignes directrices arctiques pour l'évaluation des incidences environnementales*. Une évaluation efficace des menaces pesant sur l'environnement de l'Arctique constituera un élément important de la politique étrangère canadienne visant cette région.

Mesures efficaces face au changement climatique mondial

Le changement climatique aurait des effets dramatiques dans l'Arctique, et ces effets auront à leur tour des conséquences sur toute la planète. Les premiers effets du changement climatique sont peut-être déjà perceptibles dans l'Arctique, où les températures annuelles augmentent (ex. le bassin du Mackenzie), la couverture des glaces diminue dans l'Arctique de l'Ouest, le pergélisol dégèle dans certaines régions, le niveau des lacs baisse et le nombre de feux de forêts augmente. Reconnaissant que le changement climatique est un phénomène planétaire et non simplement régional, le Canada a pris une part active aux initiatives de coopération internationale dans ce domaine, notamment en participant à la négociation de la Convention cadre sur le changement climatique et au Protocole de Kyoto — récemment négocié — qui s'y rattache. L'adoption de mesures efficaces pour contrer le changement climatique à l'échelle de la planète contribuera à la politique étrangère canadienne concernant